



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS
Commune de POMEROLS

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 4 JUILLET 2017 A 18H30.

Présents : Mrs Robert GAIRAUD, Robert MOULINOT, Bernard ICHÉ, Laurent DURBAN, Gérard ORTIZ, Antoine AMOROS, Mmes Nelly SORLI, Marie-Aimée POMAREDE, Sylvie SALVADOR, Catherine RAMOUILLET, Sophie REBEJAC, Sabine THIEULE, Marie-Line THIEULES.

Procurations :

M. Olivier BAYARRI a donné procuration à Mme Marie-Aimée POMAREDE.

Mme Marjorie LE MINIHI a donné procuration à M. Bernard ICHÉ.

M. Claude STEKELOROM a donné procuration à M. Gérard ORTIZ.

Absents : M. Bernard BONNEFOUS, M. Loïc CASANOVA, Mme Fabienne FABRE,

M. le Maire propose de nommer Mme THIEULES Marie-Line comme secrétaire de séance :
adoption à l'unanimité.

M. le Maire met au vote le PV de la séance précédente du Jeudi 20 Avril 2017. Il demande s'il y a des remarques. En l'absence de remarques, **le PV est adopté à l'unanimité.**

M. le Maire demande aux membres du Conseil s'il peut rajouter un point à l'ordre du jour : Rapport d'activité du SIVOM. Il fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

I – Subventions aux associations :

Montant total des subventions allouées : 12450 € **adoption à l'unanimité.**

II – Subventions exceptionnelles à la « Pétanque Pomérolaise » et aux « Trois Pommes d'Or »

Pétanque Pomérolaise : 505 €: adoption à l'unanimité.

▪ **Les trois pommes d'or : 350 Euros : adoption à l'unanimité.**

▪

III – Modification du tableau des effectifs du personnel :

- Suppression du poste agent de maîtrise vacant : **adoption à l'unanimité.**

- Création du poste brigadier-chef principal : **Refus à l'unanimité**

IV – Droit de préemption urbain sur zones U et AU du P.L.U.

Instauration du Droit de préemption sur les zones U et AU du PLU : **adoption à l'unanimité.**

V – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation des réseaux « Eau » et « Assainissement » Avenue de Florensac avec la C.A.H.M

La C.A.H.M. s'engage par cette convention à rembourser à la commune la somme de 240 000 Euros TTC pour les réseaux d'eau potable et d'eaux usées de l'avenue de Florensac.

Un point définitif sera effectué à la fin des travaux pour savoir exactement la somme.

adoption à l'unanimité.

VI – Acquisition des parcelles secteur « Marche Gay » à l'EPF pour la réalisation du lotissement communal

Première tranche pour le lotissement communal (27 lots) d'une superficie de 13 749 m² pour un montant total de 704 118 Euros (prix acquisition + actualisation + frais acquisition) soit 51,13 Euros du m². Les Domaines ont validé l'évaluation.

adoption à l'unanimité.

VII – Fixation du prix de vente des lots du lotissement communal « Marche Gay » : adoption à l'unanimité des prix de vente des lots

VIII – Classement dans le domaine public communal des voies et réseaux des lotissements « Le Dahlia » et « L'Estelle »

M. le Maire propose que la commune classe les voies et réseaux des 2 lotissements dans le domaine public communal. **adoption à l'unanimité.**

IX– Rapport d'activité du SIVOM : M. le Maire commente le rapport d'activités du SIVOM lequel est à la disposition des membres du conseil.

X – Compte rendu au Conseil des décisions prises par le Maire sur délégation

M. le Maire annonce que le prêt de 500 000 Euros a été réalisé à l'Agence France Locale sur 15 ans au taux fixe de 1,3%.

X – Informations diverses :

M. le Maire donne des informations diverses (travaux, fuite réseau, « Ma Santé, Ma Commune, MSAP)

•